

---

---

**DIRECTION DES ÉVALUATIONS  
ENVIRONNEMENTALES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
pour le projet de rénovation et d'agrandissement  
des installations portuaires de Rio Tinto, Fer et Titane  
sur le territoire de la municipalité de Havre-Saint-Pierre  
par Rio Tinto, Fer et Titane**

**Dossier 3211-04-050**

Le 28 octobre 2011

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

**Québec** 

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de rénovation et d'agrandissement des installations portuaires de Rio Tinto, Fer et Titane à Havre-Saint-Pierre par Rio Tinto, Fer et Titane répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

## 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2010-04-15	Réception de l'avis de projet au ministère de l'Environnement
2010-04-30	Délivrance de la directive
2011-05-16	Réception de l'étude d'impact
2011-09-07	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2011-09-28	Réception de l'addenda no 1

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet de rénovation et d'agrandissement des infrastructures portuaires de Rio Tinto, Fer et Titane (RTFT) à Havre-Saint-Pierre se situe sur la Pointe-aux-Esquimaux, dans la partie sud-ouest de la municipalité de Havre-Saint-Pierre qui comprend le secteur industriel et portuaire.

Les installations portuaires actuelles de RTFT consistent en un quai prolongé de part et d'autre par une série de cellules d'amarrage reliées entre elles par des passerelles. Le chargement du minerai dans les navires est effectué par une grue en position fixe sur le quai. En conséquence, ce sont les navires amarrés qui doivent être déplacés d'est en ouest à une dizaine de reprises pour le chargement des cales. L'accostage occasionnel de navires de type « Panamax », qui sont particulièrement longs, requiert des manœuvres spéciales car ils excèdent les infrastructures

portuaires de RTFT de sorte qu'ils doivent être attachés au coin sud-ouest du quai de la Corporation. Ceci requiert donc un contrôle pour la sécurité de la navigation dans le secteur puisqu'une rampe de mise à l'eau et le quai de la Corporation sont situés à proximité des installations portuaires de RTFT. De plus, des évaluations techniques récentes portant sur l'intégrité des structures indiquent que les cellules d'amarrage ont atteint leur durée de vie utile (corrosion, inclinaison vers la rive dues à la poussée des glaces, délestage partiel par des fissures, etc.).

Le projet de rénovation et d'agrandissement des infrastructures portuaires consiste donc à effectuer des travaux qui porteront sur la longueur totale de l'aire de chargement en plus d'effectuer des interventions majeures de réhabilitation des infrastructures en place. Ainsi, le quai actuel sera étendu vers l'ouest et les cellules d'amarrage qui ne seront pas intégrées dans le prolongement du quai seront élargies afin de les renforcer. Cet agrandissement ne vise toutefois pas à créer un deuxième poste à quai.

Le projet aura des impacts plus importants pendant la phase de construction. Les principaux impacts appréhendés concernent la perturbation de l'environnement sonore, la qualité de l'eau et la faune aquatique. L'initiateur a prévu diverses mesures d'atténuation afin de limiter les effets négatifs du projet. De plus, un projet de compensation sera mis en place afin de compenser les impacts résiduels du projet sur la faune aquatique. En phase d'exploitation, la navigation et la santé et la sécurité seront améliorées puisque l'augmentation de la façade d'accostage et le remplacement des équipements de fixation des navires faciliteront les manœuvres maritimes et le facteur de sécurité de ces opérations sera accru.

Selon l'échéancier fourni par l'initiateur du projet, les travaux de construction devraient commencer au début de l'année 2012. Le coût total du projet est estimé à 10 millions de dollars.

### **3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT**

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu hydrique de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord;
- la Direction de la politique de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- le Centre d'expertise hydrique du Québec;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère du Tourisme;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- Environnement Canada;
- Pêches et Océans Canada.

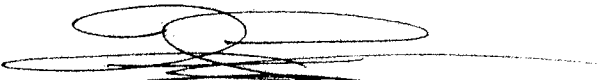
L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- RIO TINTO, FER ET TITANE. *Étude d'impact sur l'environnement – Rénovation et agrandissement des installations portuaires de Rio Tinto, Fer et Titane à Havre-Saint-Pierre – Rapport principal*, par CJB Environnement inc., mai 2011, 99 pages et 7 annexes;
- Courriel de M<sup>me</sup> Anne Laganière, de Rio Tinto, Fer et Titane, à M<sup>me</sup> Isabelle Auger, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, daté du 19 août 2011 à 14 h 27, concernant un document préliminaire produit en réponse à une demande portant sur les espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être, 3 pages et 1 pièce jointe;
- RIO TINTO, FER ET TITANE. *Étude d'impact sur l'environnement – Rénovation et agrandissement des installations portuaires de Rio Tinto, Fer et Titane à Havre-Saint-Pierre – Addenda au rapport principal*, par CJB Environnement inc., septembre 2011, pagination multiple.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 30 avril 2010. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDEP.

#### **RECOMMANDATION AU MINISTRE**

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



**Isabelle Auger**, M.Sc. Microbiologie; M.Sc. Eau  
Chargée de projet  
Service des projets en milieu hydrique